

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 avril 2020



Du fait des mesures prises par le gouvernement français dans de cadre de la crise sanitaire du Covid-19, et de manière exceptionnelle, la FNEGE a décidé de lancer deux nouveaux tests de sélection en ligne, le eGScore1 (pour le niveau Licence) et eGScore2 (pour le niveau Master) à destination des écoles de management.

Ces tests seront, pour le moment, exclusivement organisés et utilisables durant la période de confinement et jusqu'au 30 juin 2020.

Le score obtenu à ces deux tests est un indicateur complémentaire pour les écoles de management, dans leur processus de sélection des candidats, au côté des autres éléments requis pour le dossier de candidature.

La FNEGE insiste sur le fait que **ces deux nouveaux tests sont différents des TAGE MAGE et TAGE 2, dans leur construction, leur durée, leur échelle et leur mode de passation.**

Les résultats de ces tests, version papier et numérique, **ne sont donc pas comparables.**

La FNEGE va également programmer de **nouvelles sessions présentielles pour ses tests TAGE MAGE et TAGE 2, selon les modalités de sorties du confinement, à Paris et en région.**

À qui s'adresse les tests eGScore ?

À tous les candidats désireux d'entrer dans une école de management qui demande explicitement l'un de ces tests, pendant la période de confinement liée au Covid-19 et jusqu'au 30 juin 2020.

Les candidats ayant déjà une inscription TAGE MAGE ou TAGE 2 en cours pourront transférer, exceptionnellement, leur inscription actuelle sur les deux nouveaux tests.

Les candidats ayant déjà passé le TAGE MAGE ou le TAGE 2 en 2020, peuvent s'ils le souhaitent participer à une session eGScore **sans frais supplémentaires.**

Les modalités d'inscription seront précisées prochainement.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quelle est la validité et le tarif de ces tests ?

Le score obtenu par le candidat à ces tests est un indicateur supplémentaire utilisé en complément d'autres éléments tels que le dossier du candidat, son CV, ses notes, ses expériences, sa lettre de motivation, etc.

Les scores sont utilisés par des établissements du Réseau FNEGE durant la période de confinement et ce jusqu'au 30 juin 2020.

Les scores sont transmis par la FNEGE aux établissements qui en font la demande (transmission du score, de la pièce d'identité utilisée, des photos prises durant le test etc..).

Le tarif des tests eGScore1 et eGScore2 est de 65 euros TTC.

L'inscription au test eGScore1 et eGScore2 est accordée **sans frais supplémentaires** à tous les inscrits TAGE à une session de mars ou avril 2020.

Modalités de passation de ces tests ?

Les candidats inscrits vont recevoir une convocation précisant les conditions de passation ainsi que les modalités pour accéder à la plateforme.

À la date et heure du test, le candidat se connectera à la plateforme à partir d'un lien donné, il téléchargera sa pièce d'identité, prendra une photo et devra répondre à un QCM, durant 1h30.

Le candidat doit répondre à chaque question en un temps limité, il est impossible de revenir en arrière sur les réponses données. Tout test débuté est mené à son terme sans possibilité de pause ni de retour.

Le candidat compose à domicile sur un ordinateur équipé d'un navigateur web Chrome ou Firefox mis à jour et équipé d'une webcam. Ces conditions techniques seront précisées par email aux candidats, pour qu'ils puissent tester leur matériel avant le test.

Pour les candidats habitant en « zone blanche » ou n'ayant pas accès à un ordinateur avec webcam, ces tests pourront être passés, au sein de l'établissement qui demande le test ou dans un centre FNEGE, à la fin du confinement, sous surveillance.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plateforme utilisée pour ces tests

La FNEGE utilise la solution de la société EASYRECRUE - www.easyrecrue.com

« EASYRECRUE a pour mission de rendre unique l'expérience candidat et étudiant tout en libérant les équipes d'admission des activités à faible valeur ajoutée. Notre plateforme de Talent Experience permet d'optimiser les processus de recrutement : chatbot recrutement, prise de rendez-vous en ligne, entretiens vidéo différés et live, tests de connaissances et tests linguistiques. »

Sécurisation des tests et tentative de fraude

Au début des tests, le candidat devra lire et accepter les consignes de passation et s'engager sur l'honneur à respecter les règles de passation : identité, être seul à composer pendant l'épreuve dans sa totalité etc...

Le candidat déposera ensuite sa pièce d'identité (la même que celle transmise aux établissements et lors de son inscription). Le candidat sera pris en photo au début de la passation (la photo sera comparée au dossier de candidature déposé dans les établissements), d'autres photos sont également prises de manière aléatoire durant la passation du test (si les photos ne sont pas identiques durant le test ou ne correspondent pas à la pièce d'identité, le test sera immédiatement annulé, l'établissement sera prévenu et le candidat ne pourra repasser le test).

Le candidat s'engage à ne divulguer d'aucune manière et à qui que ce soit, les contenus des tests, aussi bien à l'oral, écrit ou tout moyen qu'il soit électronique, copies, vidéos, enregistrements... ou autre. Ce document engage le candidat vis-à-vis de la FNEGE et vis-à-vis des établissements où il candidate. La FNEGE engagera des poursuites judiciaires pour toute tentative ou suspicion de fraude.

En cas de fraude ou de suspicion de fraude, le test ne sera pas corrigé par la FNEGE et le score ne sera pas communiqué. La FNEGE préviendra également l'établissement.

Le candidat ne pourra pas repasser ce test en ligne, **ni aucun test TAGE de la FNEGE durant les 5 prochaines années.**

Contact Presse | Jérémy DELCOMMEUNE - delcommeune@fnege.fr

Contact Tests TAGE | Emmanuel MARGERIE - margerie@fnege.fr

A propos de la FNEGE



Créée en 1968 par l'Etat et des entreprises, la Fondation Nationale pour l'Enseignement de la gestion des Entreprises (FNEGE) a pour principale mission de développer et promouvoir l'enseignement supérieur de gestion en France, et le porter à un niveau d'excellence. La Fondation est un lieu d'échanges privilégié entre les Universités, les Instituts d'Administra-

tion des Entreprises (IAE), les Grandes Ecoles de Gestion et les entreprises à qui elle propose toute une gamme de services innovants. www.fnege.org